

Mardi 25 février 2020

COVID-19 : nouvelles recommandations du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Pour les personnes revenant des zones à risque

Le MSS émet des recommandations pour les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie. *Dans les 14 jours suivant le retour, les mesures suivantes sont préconisées par le MSS :*

- *Surveillez votre température 2 fois par jour ;*
- *Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;*
- *Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir ;*
- *Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;*
- *Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...);*
- *Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...);*
- *Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...).*
- *Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)*

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer les personnes sont invités à :

- *Contactez rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage ;*
- *Éviter tout contact avec votre entourage et conservez votre masque ;*
- *Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.*

En conséquence et sur les recommandations du MSS, les enfants qui reviendraient de ces destinations ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée pendant les 14 jours qui suivent leurs retours. Ils sont soumis aux mêmes préconisations que celles rappelées ci-dessus.

Pour les personnes pensant se déplacer vers les zones à risque

En France, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) recommande de reporter tout déplacement vers la Chine qui ne revêt pas un caractère essentiel.

La fiche « conseils aux voyageurs » relative à l'Italie, décrit les restrictions prises par les autorités italiennes en Lombardie et en Vénétie

Tenant compte de ce contexte, le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse demande donc à ses établissements de reporter tout voyage scolaire en Chine et leur recommande de :

- Reporter tout voyage scolaire vers l'Italie du nord compte tenu des restrictions mises en place localement (Lombardie et Vénétie)
- Reconsidérer la pertinence de tous les voyages scolaires vers les zones d'exposition
- Différer de 14 jours, période correspondant à la période d'incubation du virus, l'accueil des écoliers, collégiens, lycéens et enseignants de retour des zones d'exposition
- Procéder parallèlement aux inscriptions des élèves scolarisés en Chine et revenant de ce pays dans le respect des procédures ordinaires en étudiant la question des certificats de radiation avec compréhension

Pour tout contact :

Lilia Parisot

Directrice de la communication et de l'éducation aux médias

T : 06 11 47 19 44